

Juillet 2018 STAGE DE « VOILE » 5 jours/4 nuits

10/15
ANS

Je soussigné(é)

Responsable légal de l'enfant

Âge :

Autorise l'enfant à participer au séjour voile organisée par la Mairie de Montfort-Sur-Argens, dans le cadre de son Centre de Loisirs :

- À destination de la Base Nautique Municipale des Salles-Sur-Verdon
- Se déroulant du Lundi 16 au Vendredi 20 Juillet 2018

Fait le

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant :

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS EN MAIRIE : VENDREDI 09 JUIN 2017

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 10 ans et 15 ans
- Places limitées
- Enfants de Montfort-Sur-Argens prioritaires
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

PIECES A FOURNIR

- Tarif unique de 160€/enfant**, Paiement par chèque uniquement, à l'ordre de « Régie Activ. Périscol. et Loisirs ».
- Paiement en 3 fois possible** (2 chèques de 50€ et 1 chèque de 60€)
- Fiche de Réservation ci-dessus
- « **Dossier Unique d'Inscription** » de l'année en cours dûment complété
- « **Test d'Aisance Aquatique** »

DESCRIPTION DU SÉJOUR

- Du Lundi 16 au Vendredi 20 Juillet 2018
- 5 jours / 4 nuits :
 - tentes patrouilles de 6 personnes
 - lits de camps
- 1 Directeur + 3 animateurs
- Cuisine à réaliser sur place
- 3 demi-journées de Voile / Fun Boat
- Activités spécifiques complémentaires
- Baignade, grands jeux, visites, veillées

RAPPEL ARTICLE 3

Du « Règlement Intérieur Extrascolaire »

Une pré-inscription est proposée aux familles. Les dossiers sont à récupérer en Mairie ou à l'accueil périscolaire avec une date limite de retour des dossiers complets (16/04/2018).

S'il y a plus de dossiers que de places, un tirage au sort sélectionne les participants. Une liste d'attente est ainsi constituée.

À l'issue de l'éventuel tirage au sort, le règlement du séjour sera restitué aux familles non sélectionnées.